



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2026 - 49

ADHÉSION DU CDG45 AU DISPOSITIF DE SIGNALLEMENT

L'An Deux Mille Vingt Six, le 27 août à 14 Heures et 30 Minutes,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 25

Quorum : **16**

Date de convocation : 20 août 2026

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Conseiller municipal Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur BRICHARD Gérard – Adjoint au Maire de Desmonts
- Monsieur DEMAUMONT Franck – Maire de Chalette sur Loing
- Monsieur CHENUET Patrick – Maire de Saint Marin sur Ocre
- Monsieur COUTANT Sylvain – Adjoint au Maire de Dampierre en Burly
- Monsieur CHOUIN Stéphane – Maire de Saitn Hilaire Saint Mesmin
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Monsieur GOURIN Cédric - Maire de Saint Jean de Braye
- Madame HAMARD Marie Madeleine - Maire d'Ouzouer sur Loire
- Monsieur THOUVENIN Daniel – Maire de Villorceau
- Monsieur MOREAU Philippe – Maire de Nogent sur Vernisson
- Monsieur LÉON Fabien - Adjoint au Maire de la Ferté Saint Aubin
- Monsieur VAILLANT Bruno – Maire de Paucourt
- Monsieur MASSON Michel – Maire de Beaune la Rolande
- Madame THAUVIN Céline - Adjoint au Maire de Saint Pryvé Saint Mesmin
- Monsieur LARCHERON Gérard - Président CDC Quatre vallées
- Monsieur LAROCHE Pierre - Vice-Président CDC du Pithiverais Gâtinais
- Madame LEMOINE Nathalie - Conseillère communautaire C.Agglo Montargaises et Rives du Loing

Étaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | | |
|-----------------------------|---|----------------------------|
| - Madame DESNOUES Véronique | à | Monsieur BRICHARD Gérard |
| - Monsieur HARDOUIN Patrick | à | Madame GALZIN Florence |
| - Madame GLOMERON Isabelle | à | Monsieur PELLE Jean-Michel |
| - Monsieur LACROIX Bruno | à | Madame MARTIN Valérie |
| - Madame RABOURDIN Nathalie | à | Madame AUVRAY Chantal |

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, é

Madame MARTIN Valérie, Vice-Présidente rappelle que par délibérations n°2026-20 et 2026-21 du 2 juin 2026, le Conseil d'administration a mis en place le dispositif de signalement pour les collectivités qui souhaiteraient y adhérer.

Considérant que toute autorité territoriale, qu'elle soit ou non affiliée au CDG 45, a l'obligation de mettre en place, au 1er mai 2020, un dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes, il est proposé aux membres du Conseil d'administration que le CDG45 adhère à ce dispositif totalement externalisé et autorise la Présidente à signer la convention.

Le dispositif du CDG45 comprend :

1. Une plateforme accessible aux agents du CDG 45 leur permettant de faire un signalement. La demande est traitée par un prestataire qui définira la recevabilité ou non de la demande et le plan d'action le cas échéant.
2. En cas de recevabilité, si l'agent décide de lever l'anonymat pour que le plan d'action soit mis en œuvre, une information par le prestataire est faite auprès du CDG 45.
3. Des prestations diverses pour accompagner l'agent et/ou la collectivité tels qu'une enquête administrative, un accompagnement psychologique ou juridique....

En adhérent au dispositif, le CDG45 s'engage à verser un forfait annuel qui donne accès à ses agents à la plateforme de signalement.

La tarification est la suivante :

Tarification pour les collectivités affiliées au CDG45 et pour les autres CDG de la Région Centre Val de Loire	
Strate d'effectifs	Tarif forfaitaire annuel de l'adhésion
1 – 9 agents	60€
10 -30 agents	130€
31 à 50 agents	210€
51 à 150 agents	450€
151 à 300 agents	800€
301 à 500 agents	1 500€
Plus de 501 agents	2 000€

Après examen des signalements, aucune suite n'est donnée si la demande n'est pas recevable ou si l'agent refuse de lever l'anonymat.

Si l'agent décide de lever l'anonymat, le CDG45 pourra proposer l'accompagnement envisagé par le prestataire. Le CDG45 règlera le coût de ce qu'elle souhaite mettre en œuvre directement auprès du prestataire :

Accompagnement des situations

Accompagnement du signalant	Montant HT	
1 entretien de soutien psychologique de la victime présumée en distanciel	Forfait	90€
1 entretien de soutien psychologique de la victime présumée en présentiel	Forfait	120€
1 entretien d'accompagnement juridique	Forfait	150€
1 entretien d'accompagnement social	Forfait	90€
1 entretien d'accompagnement spécialiste	Forfait	120€

Accompagnement des collectivités	Montant HT	
Réalisation d'une pré-enquête : - Audition de la victime et du mis en cause - Synthèse et préconisations	Forfaitaire par pré-enquête	950€
Réalisation d'une enquête administrative : - Cadrage de la démarche - Réalisation des entretiens victime / Mis en cause / Témoins - Analyse et rédaction du compte-rendu + PV - Restitution de l'enquête - Témoignage post-enquête si nécessaire	Au temps passé Sur devis	950€ / jour
Réalisation d'une action de médiation interpersonnelle ou collective : - Cadrage et étude de faisabilité - Réalisation de la médiation (entretiens individuels puis collectifs) - Suivi post-médiation	Au temps passé	950€ / jour
Réalisation d'un diagnostic de situation dégradée : - Cadrage de la démarche - Entretiens collectifs et/ou individuels / observations sur site - Analyse et rédaction du rapport - Présentation des résultats et préconisations	Sur devis	950€ / jour
Réalisation d'une action de formation : - 2h à 1j - Présentiel ou distanciel - Ingénierie + animation de la session	Au temps passé	950€ / jour

Prestations complémentaires	Montant HT	
Réunion supplémentaire	Forfait	400€
Mise en place d'un groupe de parole sur site (2h)	Forfait	450€
Webinaire de 2h	Forfait	800€

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 28 août 2026

Envoyé en préfecture le 28/08/2026

Reçu en préfecture le 28/08/2026

Publié le

ID : 045-284500261-20260828-DEL2026_49-DE



La Présidente

Florence GALZIN